

# Enjeux du clonage animal

8 juin 2011

Le Centre d'analyse stratégique (CAS) a publié une [note sur le clonage animal](#), décrivant les **différentes techniques** qui lui sont associées, présentant les **enjeux** et formulant des **propositions** pour l'action publique.

Le clonage animal est susceptible d'être utilisé pour la sélection et la multiplication d'animaux aux caractéristiques intéressantes (qualité, productivité, etc.) et, in fine, pour la production de produits alimentaires. Si certains pays semblent accepter cet usage, dans d'autres, les consommateurs s'en alarment.

Il n'existe aujourd'hui que quelques centaines de bovins clonés, mais la diffusion de leurs semences dans les circuits commerciaux de l'insémination artificielle se développe et la gestion libérale de celles-ci dans de grands pays exportateurs (Amérique latine, États-Unis) conduit l'Union européenne et ses États membres à prendre position sur la consommation de produits issus des clones eux-mêmes ou de leurs descendants, même si les règles de l'OMC tendent à imposer le libre-échange de ces produits.

Jean-Luc Pujol, auteur de la note, formule **trois propositions** :

- Mettre en place rapidement **la meilleure traçabilité possible** des animaux issus du clonage animal ainsi que de leurs descendants,
- Demander à la **Commission nationale du débat public** (CNDP) d'organiser un débat sur la question des risques et des bénéfices du clonage animal,
- Porter devant les instances européennes l'idée d'une initiative de long terme à l'**OMC**, pour engager des négociations afin de **permettre à un pays membre de prendre toutes dispositions restrictives commerciales** sur les animaux conçus à l'aide des biotechnologies de pointe ainsi que sur les produits qui en sont issus.